

## **Le S.Co.T. de l'Agglomération Tarbaise sur les rails !**

### ➤ **Qu'est- ce que le S.Co.T. ?**

- **un schéma** : le S.Co.T. est un outil de planification définissant à moyen terme de grandes orientations des politiques publiques. Il n'y a pas de zonage comme dans les P.L.U., mais des orientations générales d'aménagement pour « orchestrer » le territoire.
- **de cohérence** : c'est le maître mot du S.Co.T. puisqu'il vise à harmoniser les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'implantations commerciales et d'environnement.
- **territoriale** : l'échelle du S.Co.T. est généralement celle de l'intercommunalité, permettant ainsi à un ensemble de communes de mener une politique globale d'aménagement et de développement.

### ➤ **A quoi sert le S.Co.T. ?**

Il vise notamment à :

- maîtriser le développement urbain,
- préserver certains espaces,
- développer l'économie,
- maintenir l'équilibre social à travers l'habitat,...

Donc, à mettre en cohérence différentes politiques sur un territoire.

### ➤ **Sur quel territoire va s'appliquer le S.Co.T.?**

- sur les communes membres de la **Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes**,
- sur les communes membres de la **Communauté de Communes du Canton d'Ossun**,
- sur les communes membres de la **Communauté de Communes du Pays de Lourdes**,
- sur les communes de **Barbazan- Debat, Bartrès, Bazet, Boulin, Horgues et Oursbelille**.

### ➤ **Un S.Co.T. : pour quoi faire ?**

Décider ensemble d'un avenir commun : telle est la manière dont nous pourrions résumer l'objectif de la révision du S.Co.T. de l'Agglomération Tarbaise.

Le S.Co.T. existe depuis 1996 (anciennement Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) : à cette époque déjà, il avait permis de définir certains axes de développement de notre territoire. Mais aujourd'hui il ne répond plus aux exigences nouvelles, ni aux évolutions rencontrées depuis.

Ainsi, avec l'appui des élus membres du Syndicat Mixte, nous avons décidé de réviser le S.Co.T. de l'Agglomération Tarbaise, et de mener une réflexion autour de questions essentielles : comment mieux utiliser l'espace tout en répondant aux besoins d'urbanisation ? quelles infrastructures il est nécessaire de développer ? comment prendre en compte l'accès au logement, et comment répondre aux besoins dans ce domaine ? quels espaces préserver ?

Autant de questions essentielles donc auxquelles il nous faudra répondre pour permettre à notre territoire de s'affirmer et de se développer de manière raisonnée.

**Pierre LAPORTE,**  
Président du Syndicat Mixte du S.Co.T. de l'Agglomération Tarbaise